

tenue sous la présidence de Monsieur LAFON, assisté(e)
de Monsieur BULIT et Madame LORRIAUX, Conseillers
En présence de Monsieur SANSON, Rapporteur public
Madame LAIFA-KHAMES , Greffière

08 heures 45

01)	DOSSIER N° 2600860	RAPPORTEURE: Madame Daphné LORRIAUX
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant refus de séjour vie privée et familiale et OQTF à un ressortissant Maurilien	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître BERTIN JUDITH (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	
02)	DOSSIER N° 2600885	RAPPORTEURE: Madame Daphné LORRIAUX
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant refus de séjour conjoint de français et OQTF à un ressortissant Algérien	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître LAFON Mathilde (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	
03)	DOSSIER N° 2600886	RAPPORTEUR: Monsieur Jonathan BULIT
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant refus de changement de statut de travailleur saisonnier à salarié et OQTF à un ressortissant Marocain	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	CABINET D'AVOCATS DUMONT
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	

08 heures 45

04)	DOSSIER N° 2600888	RAPPORTEUR:	Monsieur Jonathan BULIT
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant refus de séjour et OQTF à une ressortissante Marocaine		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame X	Maître RUFFEL Christophe	
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT		
05)	DOSSIER N° 2600909	RAPPORTEUR:	Monsieur Nicolas LAFON
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant refus de séjour assorti d'une OQTF avec délai pour une ressortissante cubaine.		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame X	Maître SERGENT Chloé (Cour)	
Défendeur	PREFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES	SCP VIAL-PECH DE LACLAUSE-ESCALE-KNOEPFFLER	
06)	DOSSIER N° 2600916	RAPPORTEUR:	Monsieur Nicolas LAFON
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant refus de séjour étranger malade et OQTF à un ressortissant Géorgien		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	CABINET D'AVOCATS MAZAS (Cour)	
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT		

08 heures 45

07)	DOSSIER N° 2600921	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas LAFON
-----	--------------------	------------------------------------

Titre de l'affaire Annulation de la décision portant OQTF Asile dans le délai de 30 jours à une ressortissante Sierra Léonaise

Nom des parties

Demandeur Madame X

Défendeur PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Représentants des parties

Maître MISSLIN Fanny (Cour)

Arrêté le 17/08/2026

Le président du tribunal